



*Pour les inscriptions, cette école d'été porte le sigle REL714 Enjeux en politique internationale à l'Université de Sherbrooke et le sigle ENP 8022 à l'École nationale d'administration publique.

PLAN DE COURS

Coordonnées des enseignants

David MORIN (local A6-1007)
Professeur agrégé
École de politique appliquée
Université de Sherbrooke
David.Morin4@USherbrooke.ca
819 821-8000 poste 65661

Stéphane ROUSSEL (local 5085)
Professeur titulaire
École nationale d'administration publique
Directeur du CIRRICQ | www.cirricq.org
Stephane.Roussel@enap.ca
514 849-3989 poste 3931

Descriptif

Cette école d'été, qui réunira des chercheurs et des praticiens de part et d'autre de la frontière, a pour but de familiariser les participants avec les problématiques et les approches liées à l'étude de la sécurité transfrontalière. Elle permettra de comprendre et d'analyser le cadre, les enjeux, les défis et les perspectives en matière de sécurité transfrontalière, notamment en Amérique du Nord. Elle s'intéressera tout particulièrement aux dynamiques de la coopération, à tous les niveaux et paliers de gouvernement, en intégrant une réflexion pratique sur la coopération au sein des espaces frontaliers tels que les ports, aéroports et les régions frontalières. Outre l'acquisition de connaissances et d'outils d'analyse, cette École sera également l'occasion pour les participants d'échanger avec des chercheurs et praticiens dans le domaine de la sécurité.

Cible(s) de formation / Objectifs

Approfondir les connaissances sur un thème ou une problématique spécifique en politique internationale. Analyser les acteurs, les dynamiques et les enjeux liés à la problématique. Évaluer les dimensions politiques (et juridiques) de la problématique.

Contenu

Fondements et évolution d'une problématique en politique internationale; acteurs, dynamiques et enjeux liés à la problématique; approches théoriques et concepts; mise en œuvre des politiques; études de cas.

Contenu spécifique et pédagogie

L'enseignement est basé sur des séminaires, complétés par des lectures, des exercices pratiques (apprentissage par problèmes, groupes de travail) et des conférences données par des universitaires et des praticiens. Il donnera également lieu à des visites sur le terrain de sites en lien avec la sécurité transfrontalière.

Compétences et habiletés particulières

En raison de la nature appliquée de nos programmes, ce cours vise à développer chez les participants-es certaines compétences et habiletés spécifiques. L'étudiant-e doit être en mesure de faire une collecte et une analyse de renseignement à partir de sources ouvertes (ouvrages et articles scientifiques, journaux, Internet, médias sociaux, etc.). Outre les compétences liées à la nature et au sujet du cours, l'étudiant(e) doit réussir à maîtriser rapidement un sujet et être en mesure de l'expliquer et le synthétiser autant à l'oral qu'à l'écrit, dans des conditions contraignantes, selon des échéances serrées et devant un public diversifié. Finalement, l'étudiant-e doit être capable de travailler seul et en équipe.

Public cible, niveau et exigences particulières

Cette formation est destinée à des étudiants(es) inscrits aux cycles supérieurs en sciences humaines et sociales. Il s'adresse particulièrement aux étudiants(es) inscrits au diplôme de 2e cycle en études politiques internationales et aux étudiant(es) du cheminement en droit international et politique internationale appliqués. L'École s'adresse également aux professionnels (militaires, policiers, civils), issus de la fonction publique ou du secteur privé, ayant à interagir avec le milieu du renseignement.

Déroulement du cours

Cette École se déroulera du lundi 30 avril au samedi 5 mai 2018 inclusivement, soit une semaine intensive de six (6) jours de 9h00 à 17h00. Celle-ci est basée sur des séminaires, complétés par des lectures, des exercices pratiques (apprentissage par problèmes, groupes de travail) et des conférences données par des universitaires et des praticiens. Elle donnera également lieu à des visites sur le terrain de sites en lien avec la sécurité transfrontalière et une simulation le 5 mai.



Organisation du cours

Cette année, l'École d'été sera dirigée par les professeurs David Morin et Stéphane Roussel, respectivement professeur agrégé à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et professeur titulaire à l'École d'administration publique (ÉNAAP). D'autres professeurs et chercheurs seront présents, tels qu'Emmanuel Brunet-Jailly (University of Victoria), Stéphane Leman-Langlois (Université Laval) et Anaïs Valiquette l'Heureux (California State University Northridge). Finalement, l'école sera enrichie par la présence de nombreux experts et représentants des Forces armées canadiennes, du Service canadien du renseignement de sécurité, de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Agence des Services frontaliers du Canada, de la Sûreté du Québec, de l'Ambassade et du Consulat général des États-Unis.

Recueil de textes – Les textes à lire seront identifiés sur Moodle à l'Université de Sherbrooke et sur la plate-forme Athenap à l'ENAP.

BOURSES DE MOBILITÉ de 250\$ pour les étudiants hors région de Montréal :

Le Comité organisateur de l'École d'été sur la sécurité transfrontalière est heureux d'offrir douze bourses de mobilité aux étudiants et étudiantes inscrits dans une université canadienne et qui viennent de l'extérieur de la région de Montréal. Ces bourses, d'une valeur de 250.00\$ chacune, sont octroyées par concours en fonction de l'excellence du dossier universitaire. Pour être admissibles, les candidat(e)s doivent faire parvenir une courte lettre de motivation ainsi que leurs relevés de notes universitaires (1er et 2e cycles) les plus récents. La date limite pour la remise du dossier de candidature est le vendredi 6 AVRIL 2018, 23h59. Concours terminé.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par courriel à joel.plouffe@enap.ca.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiantes et des étudiants se fera à l'aide des activités suivantes :

Mode d'évaluation	Pourcentage (%) de la note finale	Commentaires
Mémo (équipe)	25%	2 500 mots (5 mai)
Présentation orale (équipe)	10%	1 présentation Power Point (15 minutes)
Évaluation individuelle (auto et par les pairs)	10%	500 mots (11 mai)
Note de synthèse de la semaine	20%	1 500 mots (à remettre le 11 mai)
Note d'analyse	35%	3 000 mots (à remettre le 4 juin)



1) Mémo aux fins de recommandations (en équipe)

Les étudiantes et étudiants seront regroupés en équipes de deux ou trois. Chaque équipe se verra attribuer le rôle d'un acteur particulier impliqué dans la sécurité transfrontalière (Agence des services frontaliers, Défense nationale, MAM, GRC, SCRS, MRIF, Sûreté du Québec, USBP, etc.). Chaque équipe devra rédiger un mémo (2500 mots, 5 pages) destiné au Premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, énonçant ses priorités et recommandations en matière de sécurité transfrontalière.

Le mémo se présente sous la forme suivante : 1/ une mise en contexte de la question; 2/ les principaux enjeux et priorités s'y rattachant; 3/ les recommandations (nature des activités, échéancier, budget). Le mémo compte pour 25 % de la note finale. Il devra être remis le vendredi 5 mai 2018.

2) Présentation orale en équipe lors de la simulation

3) Évaluation individuelle (par les pairs et autoévaluation)

Dans la semaine qui suit la tenue de l'école d'été proprement dite, les participants seront appelés à rédiger un court document (500 mots) dans lequel ils décrivent leur contribution au travail d'équipe et évaluent sommairement celle de leurs coéquipiers. Cette évaluation doit être faite sur une base individuelle et demeure strictement confidentielle.

4) Note de synthèse de la semaine

Lors de la première rencontre, les étudiants se verront remettre une série de questions auxquelles ils devront répondre à partir des notes prises lors des conférences et visites (par exemple, « Quels sont les principaux obstacles auxquels se heurtent la coopération interagence pour la gestion de la sécurité transfrontalière ?»). Ce document compte pour 20% de la note finale et doit être remis une semaine après la clôture de l'école (vendredi 11 mai à 17h00).

5) Note d'analyse (individuelle)

La note d'analyse est un document concis qui sert à fournir aux décideurs des informations ou faire un suivi sur un enjeu, un évènement, une initiative ou un projet. Elle comprend généralement une mise en contexte (faits saillants, chiffres, documents officiels, etc.), les principaux enjeux ou arguments juridiques et politiques, ainsi qu'une conclusion sur le thème de la note. Le choix du thème est laissé à la discrétion de l'étudiant ou étudiante, mais devra être en lien avec le cours et faire l'objet d'une validation auprès des professeurs. La note d'analyse, d'un maximum de 3000 mots, compte pour 35% de la note finale et devra être déposée au plus tard le lundi 4 juin 2018.



6) Participation (individuelle)

La participation individuelle en classe compte pour 10% de la note finale. Ladite participation sera évaluée en termes quantitatifs (présence) et qualitatifs (participation active en classe).

Évaluations – Remarques générales :

Plagiat : Toute tentative de plagiat sera sanctionnée conformément au règlement des études : « le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ». Dépendant de la gravité du cas de plagiat, des sanctions disciplinaires sont imposées allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note « E » pour un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Qualité du français : Considérant que la qualité de l'expression écrite est indispensable à la bonne compréhension des idées, les étudiants et étudiantes sont tenus de porter une attention particulière à la langue française dans la rédaction de leurs travaux et de leur expression orale. Deux fautes/coquilles par page seront tolérées. Au-delà de ce seuil, les enseignants se réservent le droit d'enlever jusqu'à 15% de la note finale pour un mauvais usage du français.

Dépôt des travaux : Le dépôt des travaux s'effectue en copie papier pour ceux qui doivent être déposés et par courriel aux deux professeurs pour les autres, l'accusé de réception du courriel faisant foi de remise. Les étudiants de l'ENAP doivent déposer leurs travaux sur Athenap Moodle

Retards : voir les sanctions prévues par l'École de politique appliquée à :
http://www.usherbrooke.ca/politique_appliquee/plans_de_cours

Présentation des travaux : Les travaux devront respecter les directives de l'une ou l'autre des deux universités : voir 1) le guide de présentation des travaux de l'École :
http://www.flsh.usherbrooke.ca/flsh/guidepresentation_flsh.pdf; ou du Guide de l'ENAP.

L'utilisation de matériel informatique en classe :

Pendant le cours, l'utilisation de l'ordinateur portable est autorisée uniquement à des fins pédagogiques (prise de notes, consultation de fichiers pertinents au cours, etc.). Tout autre usage (incluant le courriel et la messagerie instantanée, les sites personnels, les réseaux sociaux, les vidéos, la musique, les jeux, etc.) est formellement prohibé. L'utilisation d'autres types de matériel électronique (tels que les téléphones intelligents) est également interdite. Le fait d'utiliser un téléphone, ou d'utiliser l'ordinateur portable à d'autres fins que celles autorisées, pourra entraîner l'obligation de fermer l'appareil ou, si les circonstances le justifient, celle de quitter la classe.



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

(Merci de noter que les informations ci-dessous sont sujets à changement sans préavis)

LUNDI 30 avril 2018

LA SÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE EN PERSPECTIVE

(Lieu : ÉNAP, campus de Montréal, local 4037)

08:30 – 10:15 | Introduction & Présentation du cours

Prof. David Morin & Prof. Stéphane Roussel

10:30 – 12:00 | La sécurité transfrontalière : de la théorie à la pratique

Prof. Emmanuel Brunet-Jailly, directeur du réseau BIG, University of Victoria

13:30 – 17:00 | La sécurité aux frontières : perspectives comparées

La sécurité frontalière canado-américaine: genèse récente et actualité

La sécurité frontalière de la côte Pacifique aux Prairies

Prof. Emmanuel Brunet-Jailly, directeur du projet BIG, University of Victoria

Les frontières du Québec

Prof. David Morin, Université de Sherbrooke

Les frontières arctiques

Prof. Stéphane Roussel, ENAP

17:15 – 18h30 | Réception de réseautage – Lancement de l'École d'été BIG 2018

Mots bienvenue :

M. Guy Laforest, Directeur Général de l'ENAP

Mme Juliette Champagne, Directrice de l'enseignement et de la recherche par intérim

Prof. Emmanuel Brunet-Jailly, directeur du projet BIG, University of Victoria



MARDI 1^{er} mai 2018

LA GESTION DES FLUX ÉCONOMIQUES ET MIGRATOIRES: VISITE SUR LE TERRAIN

(Lieu : Collège de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et Aéroport international de Montréal)

08:00 – 09:00 | Départ en autocar (ÉNAP-Montréal) pour Rigaud (ayez passeports et visas)

09:00 – 10:00 | La gestion frontalière au Canada visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial

Éric Lapierre, directeur exécutif, Collège de l'ASFC

10.20 – 11:20 | Contexte et principaux enjeux des opérations frontalières dans la région du Québec : modes frontalier, maritime, postal/messagerie et aéroportuaire

Direction régionale, région du Québec, Agence des Services frontaliers du Canada

11.30 – 12:00 | Démonstration des maitres-chiens de l'ASFC

12.00 – 13:00 | Lunch et exposé sur le recrutement, la formation, les cheminements de carrière des agents des services frontaliers (ASF)

Équipe de formation du Collège de l'ASFC

13.15 – 14:00 | Départ pour l'aéroport international de Montréal (ayez passeports et visas)

14:15 – 17:00 | Visite à l'aéroport international Montréal-Trudeau

Les activités à l'aéroport international Montréal-Trudeau : Trafic international et transfrontalier de passagers 2017

Représentant(es) Aéroports de Montréal

Le rôle de la GRC et les partenariats à l'aéroport

Section des Enquêtes fédérales aéroportuaires, Gendarmerie royale du Canada

Les autorités américaines et le pré-dédouanement

M. Michel L. Pariseau, Chief Officer Montreal Preclearance, US Customs and Border Protection

18:00 | Retour vers Montréal - ENAP



MERCREDI 2 MAI 2018

GOVERNANCE & COOPÉRATION

(Lieu : ÉNAP, campus de Montréal, local 4037)

08:30 – 10:15 | La gouvernance de la frontière dans un contexte fédéral

La répartition des compétences et la gouvernance à paliers multiples au Canada en matière de sécurité transfrontalière

Mathieu Ferland, Conseiller expert en investissement étranger, Direction des sciences de la vie et de l'investissement étranger, Ministère de l'économie, de la Science et de l'Innovation

US Government Border Security Organizational Structure

Mike Hatfield, Assistant Attaché, ICE-Homeland Security Investigations (à confirmer)

10:30 – 12:00 | Présentation des évaluations du cours et échanges

Prof. David Morin & Prof. Stéphane Roussel

13:30 – 17:00 | Le cadre de la coopération canado-américaine

Par-delà la frontière : vers une vision commune de la sécurité nord-américaine ?

Sébastien Aubertin-Giguère, Directeur général, Direction des programmes des voyageurs, Direction générale des programmes, Agence des services frontaliers du Canada

L'entraide judiciaire internationale

Me Ann Ellefsen-Tremblay, Procureure aux poursuites criminelles et pénales, Bureau du directeur des poursuites criminelles et pénales

Action et coopération aux frontières maritimes du Canada

Capitaine de Vaisseau Guillaume Lafrance, Chef d'état-major, forces maritimes atlantique/forces opérationnelles interarmées – atlantique, Marine royale canadienne.



JEUDI 3 MAI 2018

SÉCURITÉ & COOPÉRATION EN RÉGION FRONTALIÈRE : VISITE SUR LE TERRAIN

(Lieu : secteurs de Dundee, Lacolle)

08:00 – 09:00 | Départ en autocar de l'ENAP (Montréal) – ayez passeports et visas

08:00 – 10:00 | Trajet vers le secteur de Dundee

Introduction sur le thème de la journée

Dany Dufour, Service des enquêtes sur la contrebande, Sûreté du Québec

Étude de cas (part.1): Les projets MYGALE-LYCOSE et HACHOIR

Dany Dufour et Patrick Condon, Sûreté du Québec

10:00 – 11:30 | Visite du secteur de Dundee

Étude de cas (part. 2): Les projets MYGALE-LYCOSE et HACHOIR

Dany Dufour et Patrick Condon, Sûreté du Québec

11:30 – 13:00 | Lunch et trajet vers le secteur de Lacolle

13:00 – 14:30 | La sécurité en région frontalière I

La gestion de l'immigration clandestine en région frontalière

Gendarmerie royale du Canada ou ASFC

La lutte contre la criminalité transfrontalière au Canada et les partenariats : Acteurs, enjeux et défis

La coopération policière en région frontalière : les Équipes intégrées de police des frontières (EIPF)

14:30 – 17:00 | La sécurité en région frontalière II

La gestion quotidienne de la sécurité intérieure en région frontalière : la coopération SQ et US CBP

Daniel Campagna, Directeur, Centre de service MRC – Richmond, Région Estrie/Centre-du-Québec, Sûreté du Québec

US CBP

Les défis d'un poste frontalier

Agence des services frontaliers du Canada

Sécuriser la frontière : les partenaires américains

US Border Patrol ou autres partenaires à confirmer

Border Enforcement Security Taskforce (BEST)

18:00 | Retour vers Montréal - ENAP



Centre interuniversitaire de recherche
sur les relations internationales du
Canada et du Québec



BORDERS IN
GLOBALIZATION

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes

Québec

VENDREDI 04 MAI 2018

(Lieu : ÉNAP, campus de Montréal, local 4037)

08h30 – 12:00 | Le terrorisme et la question frontalière : défis et réponses

Service canadien du renseignement de sécurité

10h30 -12h00 La coopération en matière de catastrophe ferroviaire

Anaïs Valiquette-L'Heureux, California State University Northridge

12:00 – 13:00 | Lunch

13:00 – 17:00 | Préparation à la simulation

SAMEDI 05 MAI 2018

(Lieu : ÉNAP, campus de Montréal, local 4037)

08:30 – 14:00 | Simulation – La gestion de la sécurité en région frontalière

Daniel Campagna, Sûreté du Québec et Mathieu Ferland

14 :00 - 15:30 | Conclusion du cours

Prof. David Morin et Prof. Stéphane Roussel

BIBLIOGRAPHIE

Déposée sur le site ATHENAP - <https://athenap.enap.ca/moodle/>